

## Déclaration FNEC-FP FO79 – CSAD – jeudi 2 avril 2026

Monsieur le préfet, Madame la présidente du CD, Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Cette première phase de carte scolaire si elle est validée à l'issue de ce CDEN va condamner notre département à une extinction progressive du service public de l'enseignement. Avec 54 fermetures de classe de la maternelle au lycée, c'est une école sur dix touchée par une mesure de carte scolaire. C'est l'argument, toujours le même, du déclin de la démographie, qui est le seul qui vaille au ministère. Argument qui masque les actuels changements politiques d'E. Macron et de son gouvernement à savoir une réaffectation des budgets publics en direction de la marche à la guerre.

Combien d'écoles, d'établissements scolaires, de services hospitaliers pourrait-on construire et faire fonctionner avec les 12,5 milliards d'euros que va coûter le porte avion le « France Libre » ? Démagogique, direz-vous ? Que penser alors du projet de loi de finances 2026 qui prévoit une enveloppe de 44 milliards de commandes d'appareils militaires. Les choix politiques d'E. Macron et de son gouvernement mettent en place une économie où le seul budget qui a été soutenu, voire doublé, est celui de la défense... sans que rien ne soit demandé aux citoyens de ce pays.

Dans le second degré, ce sont des pertes d'heures considérables dans de nombreux établissements :

- au collège d'Airvault, ce sont 2 postes en moins
- 30h en moins au collège de Cerizay soit l'équivalent de 2 postes
- 2 postes au collège Rabelais à Niort
- 1 poste au collège Jean Zay
- 2 classes à St Varent

Prenons l'exemple de la situation du lycée de Parthenay qui est à ce point préoccupante que la réflexion des collègues est " à ce rythme-là dans 10 ans ,le lycée est fermé ".

Bref, au prétexte de la baisse démographique, ce sont en réalité des effectifs qui vont grimper jusqu'à 35 élèves par classe

Dans le premier degré, ce sont donc 28 suppressions de postes d'enseignants du premier degré auxquels il faut évidemment ajouter les 5 collègues enseignants pris sur les moyens pour faire fonctionner les 5 nouveaux Pôle d'Appui à la Scolarité. Ces PAS, nouvelle tactique du ministère, pour éviter au maximum de faire appel à la MDPH et de déclencher l'éventuel recrutement de personnels AESH. En septembre 2027, ce sont 8 enseignants supplémentaires qui sortiront des classes pour alimenter ce dispositif des PAS. Ce n'est pas acceptable.

Ces fermetures à la pelle ont été refusées par l'ensemble des syndicats siégeant en CSAD, et

l'on peut espérer qu'il en sera de même à l'issue de ce CDEN, par les enseignants qui constatent à chaque fois la fragilité de nos écoles et par l'ensemble des parents d'élèves qui sont les usagers de notre service public de l'enseignement. Pour preuve les nombreux rassemblements qui se sont tenus cette semaine devant les écoles menacées : St Léger de la Martinière, La Forêt sur Sèvres, Bois d'Anne à Bressuire, Coulonges sur l'Autize, Cherveux, l'école et le collège de Celles sur Belle, le collège de Prahecq, etc, etc.

Cette année, nous obtenons également le soutien de l'Association des maires des Deux-Sèvres et l'Association des maires ruraux qui montent aussi au créneau après l'annonce de vos mesures de carte scolaire, Madame la Directrice Académique.

Dans un communiqué, ils expriment leur vive préoccupation face aux décisions de fermetures de classes annoncées dans plusieurs communes du département ».

Ils considèrent qu' « une fermeture de classe ne peut être uniquement la conséquence d'une approche comptable : elle doit s'inscrire dans une vision globale, tenant compte des équilibres locaux, des dynamiques démographiques et des projets éducatifs ». Ils rappellent que de nombreuses communes « *ont, ces dernières années, consenti des efforts importants pour accompagner les politiques éducatives de l'État : agrandissement ou rénovation des écoles, investissements significatifs dans les équipements pédagogiques, notamment numériques, afin d'offrir aux élèves et aux enseignants des conditions d'apprentissage de qualité* ».

« Dans ce contexte, les décisions de fermeture, lorsqu'elles interviennent sans concertation réelle, sont difficilement comprises. »

La **FNEC FP-F079** se félicite de cet engagement de l'ensemble des professionnels, usagers et élus et nous considérons que cet unanimité sonne comme un camouflet donné à un gouvernement qui n'a plus l'école comme priorité.

La **FNEC FP-F079** revendique l'annulation de toutes les suppressions de postes d'enseignants et de toute les fermetures de classes, le maintien de toutes les structures scolaires quelle que soit leur taille et la création de tous les postes nécessaires (administratifs, médecins, infirmiers, assistants sociaux, AESH sous statut, AED, remplaçants, enseignants spécialisés...) et des places en établissements sociaux et médico-sociaux à hauteur des besoins.

Nous demandons, toujours et encore que chaque école soit couverte par un RASED complet comprenant un psy-EN et deux enseignants spécialisés, avec des interventions hebdomadaires.

Merci pour votre attention